



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# ANNONCE DE LA PROCHAINE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DES ENCOMBRANTS MÉTALLIQUES À CHELSEA

**Chelsea, 27 mars 2025** – La Municipalité de Chelsea informe ses résidents que la prochaine collecte des encombrants ordures et des encombrants métalliques aura lieu le 23 avril 2025, et se fera sur inscription seulement.

- Les résidents doivent s'inscrire en complétant le formulaire disponible sur [pivot.chelsea.ca](http://pivot.chelsea.ca) dans la section demandes en ligne.
- La date limite pour s'inscrire à la collecte est le **17 avril à midi**.
- Les articles doivent être placés en bordure du chemin au plus tard à 7h le matin de la collecte ou au plus tôt à 19h la veille.
- La limite de six encombrants ordures par collecte doit être respectée.
- Il n'y a aucune limite pour les encombrants métalliques.
- Chaque article mis en bordure de chemin doit être d'un poids maximal de 50 kg et d'une dimension maximale de 3 mètres sur le côté le plus long.

Les détails concernant les collectes des encombrants peuvent être consultés au [chelsea.ca/encombrants](http://chelsea.ca/encombrants) et les collectes des encombrants métalliques [chelsea.ca/encombrants-metalliques](http://chelsea.ca/encombrants-metalliques).

-30-

Maude Prud'homme-Séguin  
Responsable des communications  
Municipalité de Chelsea  
819 827-1124 poste 215  
[m.seguin@chelsea.ca](mailto:m.seguin@chelsea.ca)